CdF Mag
N°174
NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2004
LE JOURNAL D'ENTREPRISE DE CHARBONNAGES DE FRANCE

Compétences, matériels, formations : une dynamique d'échanges

PAGE 8

Armand Ribic

ACTUALITÉ

Journée Encadrement CdF

Trois ans pour réussir la dernière étape

PAGE 2

RENCONTRE AVEC

Rémy Gobillot,

Directeur technique Nord–Pas-de-Calais

PAGE 7

Trois ans la dernière étape

Lors de la réunion de l'encadrement, le 20 octobre à Forbach, Philippe de Ladoucette, PDG de Charbonnages de France, a réaffirmé la nécessité d'achever, avec le même professionnalisme qu'aujourd'hui, les travaux d'après-mine avant la dissolution de Charbonnages de France le 31 décembre 2007. " L'adaptation des effectifs se poursuivra dans le respect du Pacte Charbonnier ". L'ANGDM (Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs) et une autre structure, pour l'aspect technique, reprendront les droits et obligations de l'entreprise.

SOMMAIRE

ACTUALITÉ P2
Trois ans pour réussir la dernière étape

ENVIRONNEMENT P6
Chaud dedans!

RENCONTRE AVEC... P7
Rémy Gobillot, Directeur technique Nord-Pas-de-Calais

TECHNIQUE P8
Engins : la saisons des transferts est ouverte !

MÉTIERS P10
Boucheur de puits

VENTES DE MATÉRIELS P11
"African Queen"

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL P12
• Magna va créer 350 emplois en trois ans à Farébersviller
• Sudmat Industrie s'implante à Gardanne
• Des services au bout du fil

BRÈVES P14

SÉCURITÉ P16
Dos droits et plats

CdF Mag

ÉDITEUR :
Charbonnages de France
100, avenue Albert 1er - BP 220
92503 Rueil-Malmaison Cedex
tél. : 01 47 52 35 00.
http://www.charbonnagesdefrance.fr

Directeur de la publication :
Jean-Charles Besson

Rédacteur en chef :
Jean-Paul Bèzes
tél. : 04 42 33 72 09
jean-paul.bezes@charbonnagesdefrance.fr
Rédacteur en chef adjoint :
Valentin Beck
tél. : 03 87 81 70 59
valentin.beck@charbonnagesdefrance.fr
Secrétaire de rédaction:
Pascale Martini
tél. : 01 47 52 37 07
pascale.martini@charbonnagesdefrance.fr

Conception-réalisation :
MFTL - 7, rue Copernic, 75116 Paris
tél. : 01 44 05 50 05
Imprimerie : AUGUSTIN

ISSN : 1278-5369.
Dépôt légal : à parution.
Photos : droits réservés.
Membre de l'UJJEF

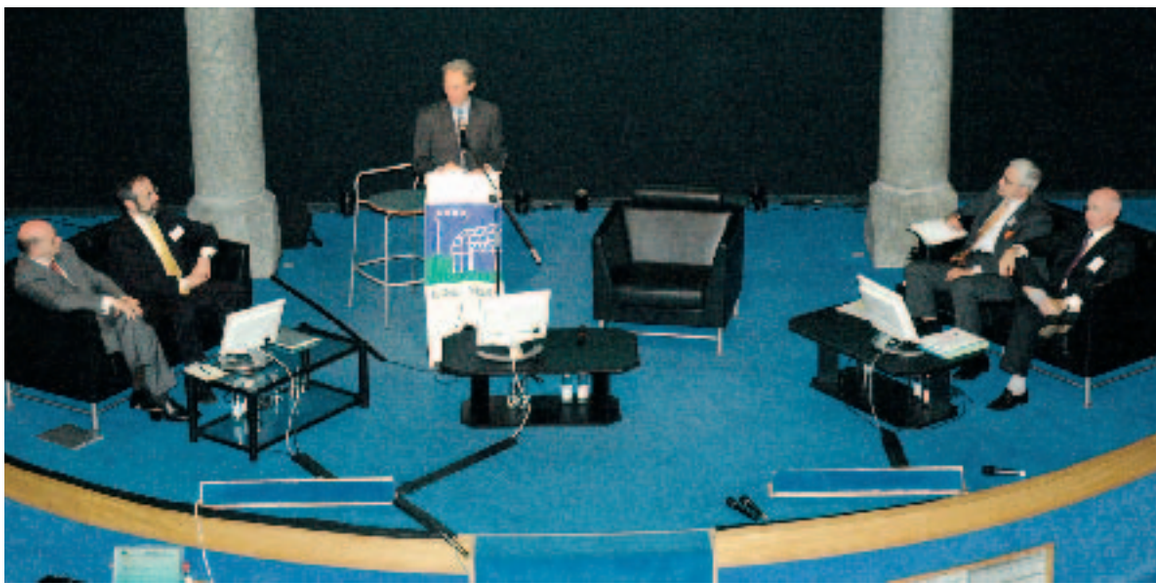

" Nous avons 3 ans pour réussir avant la dissolution de Charbonnages de France le 31 décembre 2007 "

Expliquer, donner aux cadres les éléments nécessaires pour motiver les équipes et réussir la dernière étape de l'entreprise, faire le point sur son évolution, son fonctionnement, ce qui va bien et moins bien : tel était l'objectif de la réunion des cadres de Charbonnages de France le 20 octobre dernier en Lorraine. " *Nous avons 3 ans pour réussir avant la dissolution de Charbonnages de France le 31 décembre 2007* " a lancé d'emblée le président-directeur général, avant de revenir sur les principaux événements : passage à une entreprise unique, arrêt de l'extraction charbonnière, cession de la cokerie de Carling et de la SNET, élection d'un nouveau conseil d'administration. Philippe de Ladoucette a souligné que la gestion de la dernière étape de Charbonnages de France, " *passé d'une entreprise de main-d'œuvre à une*

pour réussir

photos : Armand Ribic

Philippe de Ladoucette, PDG de Charbonnages de France : " Aborder chaque problème pour le régler définitivement ou en faciliter la résolution pour les structures qui nous succéderont. "

entreprise de maître d'ouvrage s'assortit de contraintes plus fortes en terme de délais, de moyens, de marges de manœuvre et de contrôles. Nos objectifs restent cependant toujours ambitieux : respecter nos engagements et remplir nos missions en professionnels responsables en sachant anticiper, agir et nous adapter ".

Un plan d'actions pour maîtriser les risques

Pour ouvrir le débat, Michel Daubert, responsable de la coordination Sécurité et Environnement de CdF, a présenté l'audit lancé en avril dernier pour recenser les principaux risques - humains, financiers, techniques, organisationnels - que l'entreprise affronte dans l'accomplissement de ses missions d'ici 2007. Cet audit a touché 87 Etam et ingénieurs et permis de collecter 965 fiches regroupées en quarante thèmes majeurs qui constituent aujourd'hui une cartographie des risques, allant de la capacité de l'entreprise à réaliser ses missions, à l'adaptation des effectifs et aux passages de relais pour l'après 2007. Michel Daubert a annoncé par ailleurs qu'un " *plan d'actions pour atténuer ces risques sera proposé en fin d'année* ".

Rappelant les missions de l'entreprise, " *continuer à mettre en sécurité les sites de manière professionnelle, rendre les concessions et passer les relais* ", Philippe de Ladoucette a confirmé la création, le 1er janvier 2005, de l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM), Etablissement public administratif qui reprendra en 2007 les engagements de Charbonnages de France dans ce domaine. L'activité technique, actuellement gérée par la Direction Technique Nationale " *sera probablement relayée par une structure qui pourra avoir besoin de certaines de nos compétences* " (*voir encadré*).

Renforcer l'information interne

Evoquant les difficultés de fonctionnement de la nouvelle organisation mise en lumière par l'audit, Philippe de Ladoucette a souligné que " *nous devenons une grosse PME mais qu'aux yeux de l'administration, nous restons néanmoins une entreprise publique aux comptes soumis à une surveillance étroite et légitime. D'où la nécessité d'un contrôle interne de gestion* ". Il a également évoqué les conséquences du passage d'une organisation régionale à une organisation nationale qui a contrarié la circulation de l'information et indiqué : " *j'ai donc décidé de réunir une fois par semaine l'équipe de Direction de CdF et j'ai demandé par ailleurs à la Direction de la communication de me faire des propositions pour développer la communication interne, notamment entre les services* ".

./...

Le "2e donné acte" met fin à la police des mines

Le droit minier français prévoit que l'exploitant se conforme aux procédures imposées par le Code Minier pour obtenir les renonciations à concessions. Il doit d'abord procéder au dépôt d'un dossier dit " d'arrêt définitif des travaux " auprès du préfet du département concerné. Après instruction de ce dossier par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l' Environnement (DRIRE) - qui recueille les avis des communes et des administrations - le préfet prend un arrêté qui acte les travaux réalisés et prévus par l'exploitant. Cet arrêté peut prescrire éventuellement des travaux complémentaires : c'est le " 1er donné acte ". Après constat par la DRIRE de la réalisation des prescriptions de ce premier arrêté préfectoral (par un procès-verbal de récolement) un deuxième arrêté préfectoral dit de " 2e donné acte " met fin à l'exercice de la police des mines sur les sites concernés. C'est l'arrêté par lequel le préfet donne acte à l'exploitant de l'arrêt définitif des travaux. La police des mines peut cependant être réactivée (résurgence de la police des mines) si apparaissent des risques importants susceptibles de mettre en cause la sécurité des biens ou des personnes. Après publication du deuxième arrêté préfectoral, l'exploitant peut demander la renonciation à la concession auprès du Ministre chargé des mines (Ministère délégué à l'Industrie). ■

./...

Réduction des effectifs : des outils mais des marges de manœuvre plus réduites

Abordant l'évolution des effectifs, Jean-Jacques Maupetit, directeur des ressources humaines, a confirmé que " *l'engagement du Pacte Charbonnier d'amener tous les agents de l'entreprise jusqu'à une mesure d'âge sera tenu, même si les marges de manœuvre se réduisent et qu'il faudra procéder à des arbitrages selon des critères de solidarité, de cohérence et d'équité* ". Le directeur des ressources humaines a précisé que " *nous disposons en effet de tous les instruments nécessaires pour gérer et adapter les effectifs aux besoins de l'entreprise : CET, CCFC, DPA, AFCI, RA*[1] ". Philippe de Ladoucette ajoutant pour sa part que " *CdF s'est engagé à proposer aussi une solution pour les cadres les plus jeunes qui ne pourraient pas bénéficier d'une retraite anticipée fin 2007* ". En réponse à une question sur la fin éventuelle du volontariat pour les ouvriers et Etam de plus de 50 ans, Jean-Jacques Maupetit a déclaré " *qu'en tout état de cause, Charbonnages de France ne changera pas sa façon, progressive et respectueuse des hommes, d'adapter ses effectifs* ", et rappelé " *le bon fonctionnement des commissions de suivi du Pacte Charbonnier* ".

Michel Daubert, responsable de la coordination Sécurité et Environnement de CdF : " Un plan d'actions pour atténuer les risques mis en évidence par l'audit lancé au mois d'avril sera proposé en fin d'année. "

Jean-Jacques Maupetit, directeur des ressources humaines : " L'engagement du Pacte Charbonnier sera tenu. Nous disposons de toutes les mesures nécessaires pour permettre d'assurer jusqu'en 2007 l'adaptation des effectifs et le maintien des compétences dans le respect des principes de solidarité et d'équité. "

Une gestion et un suivi juridique rigoureux pour accompagner la fin de l'activité

" *Nous devons atteindre nos objectifs au moindre coût* ". Pour illustrer ces propos du PDG, Gérard-Philippe Ranson, directeur financier, a exposé, chiffres à l'appui, comment la Direction financière comptait répondre à cette exigence et comment serait assuré le financement de CdF de 2005 à 2007. Il a notamment indiqué que la moitié du besoin de trésorerie de l'entreprise jusqu'à fin 2007 (3,8 millions d'euros) sera garantie par les banques. Gérard-Philippe Ranson a indiqué par ailleurs que deux changements sont à noter : le passage à une comptabilité unique en 2004 et le transfert des coûts des avantages sociaux à l'ANGDM en janvier 2005. Philippe de Ladoucette a attiré ensuite l'attention des participants sur la nécessité, dans ce contexte de fermeture totale, " *d'aborder chaque problème de manière à le régler définitivement ou à en faciliter la résolution ultérieure par les structures relais qui nous succéderont. Cette volonté de laisser un minimum de tâches résiduelles passera notamment par une politique juridique destinée à prévenir les contentieux, tout en défendant les intérêts de l'entreprise et de l'Etat* ". Des propos complétés par Francis Hauguel, directeur juridique, qui a témoigné des difficultés rencontrées en matière de contentieux.

Autre mission de Charbonnages de France jusqu'à fin 2007 : le développement territorial. Le dispositif d'industrialisation de CdF (FIBM, Sofirem) accompagne, en moyenne, la création de 7 000 emplois par an. Claude Trink, directeur du développement territorial, a fait le point sur la stratégie et les perspectives de l'industrialisation. L'occasion pour Philippe de Ladoucette, d'annoncer la signature d'une lettre d'intention avec la région Nord–Pas-de-Calais pour la cession de Finorpa, d'évoquer la cession de la Sofirem en 2006 et de rappeler la nécessité de s'appuyer sur des structures relais comme l'Ageme (Agence pour l'expansion de la Moselle-Est), l'Adirac à Albi Carmaux, Alès Myriapolis, etc.

Effectifs et compétences

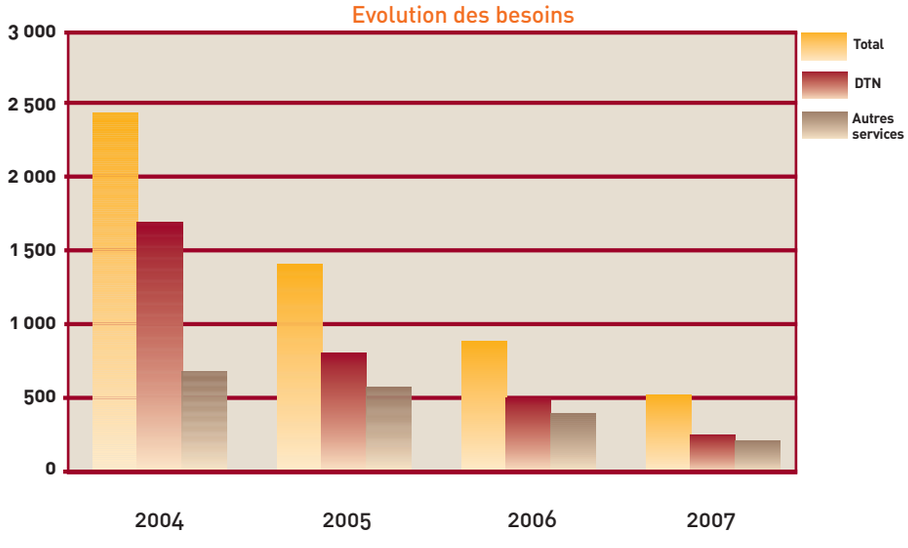

Gérard-Philippe Ranson, directeur financier : " Après le passage à une comptabilité unique en 2004, 2005 verra le transfert des coûts des avantages sociaux à l'ANGDM. "

Francis Hauguel, directeur juridique : " Adopter une politique juridique destinée à prévenir les contentieux plutôt que de les subir. "

Claude Trink, directeur du développement territorial : " Le dispositif d'industrialisation de Charbonnages de France a contribué, ces 4 dernières années, à la création, en moyenne, de 7 422 emplois par an. "

Alain Rollet, directeur technique national : " Nous devons rester vigilants en matière de sécurité et ce, malgré l'arrêt de l'exploitation charbonnière. Les travaux d'après mine seront réalisés dans les délais, nous sommes dans les temps. "

Jean-Charles Besson, secrétaire général : " L'une des priorités de l'entreprise est d'atteindre nos objectifs au coût minimum avec la même qualité. Les derniers résultats montrent que c'est possible. "

photos : Armand Ribic

Le BRGM, structure relais de CdF

Le dossier de l'après mine a été débattu au Sénat le 24 novembre 2004 à la demande de Philippe Leroy, sénateur et Président du Conseil Général de la Moselle. Patrick Devedjian, ministre délégué à l'Industrie, a annoncé la création dès début 2005, d'une mission de préfiguration entre Charbonnages de France et le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), destinée à préparer le transfert des compétences et des responsabilités de la partie technique de CdF à cet Etablissement public à caractère industriel et commercial. « Une convention sera signée dès la fin 2005 entre le BRGM et le Ministère de l'Industrie ». Le BRGM - qui aura besoin d'un certain nombre de compétences de CdF - sera chargé de la surveillance et de la mise en sécurité des sites miniers « pour le compte de l'Etat ». Une mission « qui ne concernera pas seulement le charbon, mais aussi le fer et le sel ». L'Agence de surveillance et de prévention des risques miniers conservera quant à elle « un rôle consultatif dans l'élaboration des dossiers », a ajouté Patrick Devedjian, qui a confirmé par ailleurs que le gouvernement a décidé de poursuivre l'action du FIBM (Fonds d'Industrialisation des Bassins Miniers) jusqu'en 2010 dans les bassins fermés récemment. ■

Terminer les travaux avant fin 2007 avec le même professionnalisme

S'appuyant sur une autre interrogation de l'audit sur les capacités de CdF d'achever les travaux d'après-mine dans les délais, Alain Rollet, directeur technique national, après avoir rappelé que la sécurité reste toujours une priorité malgré la fin de l'exploitation, a montré plannings à l'appui, que les travaux seront réalisés dans les délais sur l'ensemble des concessions, en vue d'obtenir avant fin 2007, le " *deuxième donné acte* ", véritable quitus de l'Administration (*voir encadré*). A propos de la Lorraine, il a souligné qu'il " *faudra sans doute pomper jusqu'en 2006* " et qu'il sera possible de valoriser le gaz de mine jusqu'en 2010 puisque " *les Sarrois ont un projet de reprise de nos installations pour continuer à valoriser ce combustible au-delà de 2007* ".

Enfin, Jean-Charles Besson, secrétaire général, a montré l'efficacité de la politique volontariste pour adapter les moyens, rechercher les économies et céder le patrimoine tout en préservant le niveau de service. Le secrétaire général a illustré ses propos d'exemples concrets : optimisation des locaux disponibles, rationalisation des équipements informatiques, stratégie contrôlée des achats, gestion pointue des stocks, vente de matériels, transfert d'engins inter-sites, valorisation de l'acier et de la ferraille, cession d'actifs. Jean-Charles Besson a insisté sur le devoir de mémoire et la préservation des archives, citant en exemple la démarche engagée en Lorraine pour préserver les archives audiovisuelles du service Communication qui rejoindront le site Jeanne-d'Arc à Saint-Avold.

Pour conclure cette journée, Philippe de Ladoucette a exprimé toute sa confiance " *aux hommes et aux femmes de l'entreprise qui sont, à tous les niveaux, animés par la volonté de bien faire leur travail jusqu'au bout* ".

Valentin Beck

(1) • **CET :** Compte Epargne Temps
• **CCFC :** Congé Charbonnier de Fin de Carrière
• **AFCI :** Aménagement de Fin de Carrière des Ingénieurs
• **RA :** Retraite Anticipée

Prochaine réunion : avril 2005

Philippe de Ladoucette a invité chaque direction à dresser l'inventaire des problèmes qui devront être résolus d'ici 2007 et à établir un calendrier de traitement, indiquant que " ce compte à rebours sera examiné dans le détail par le Comité Exécutif de CdF et servira de fil conducteur à la prochaine réunion de l'encadrement en avril 2005 ". ■

Chaud dedans !

70 000 tonnes de terre ont été débarrassées de leurs impuretés dans la station de traitement mobile sur le site de l'ancienne cokerie d'Auby

CdF

Dépolluer des terres dans un four rotatif entre 250 et 500 °C puis oxyder des polluants dans un four de post-combustion chauffé à 1 000 °C : c'est le principe de la désorption thermique retenu pour traiter une partie des terres de l'ancienne cokerie d'Auby dans le Nord.

La désorption thermique

Ce procédé de traitement des terres contaminées par des composés organiques (hydrocarbures, solvants, goudrons) consiste à chauffer les terres polluées dans un four rotatif à une température comprise entre 200 et 500 °C. Les polluants sont alors volatilisés puis oxydés dans un deuxième four de post-combustion chauffé à 1 000 °C environ.

Ce procédé très efficace de dépollution des terres respecte parfaitement les normes environnementales (émissions de gaz inertes, pas de production d'eaux usées ni de déchets ultimes).

La qualité de traitement se traduit par une dépollution homogène et quasi totale (faibles concentrations résiduelles en polluants) qui rend le matériau traité facilement valorisable (remblais...). ■

Une légère odeur d'abricot flotte sur le site de l'ancienne cokerie d'Auby exploitée jusqu'en 1962 par Charbonnages de France. “ *Nous avons installé un diffuseur d'arômes pour contrer les odeurs désagréables qui se dégagent parfois lors de la manipulation des terres à traiter* ”, indique Pierre Charavel de la société Sofrast qui assure, au sein des équipes de Charbonnages de France et sous la direction de René Lagarde, responsable du Département Environnement à la Direction technique Nord–Pas-de-Calais , le suivi du chantier de nettoyage d'une partie des 4 hectares de terrains de l'ancienne cokerie d'Auby. “ *Nous travaillons avec la société Valtech, filiale de Veolia Environnement, qui a proposé le procédé de désorption thermique pour débarrasser les terres de leurs impuretés. C'est un procédé de traitement très efficace* ”, poursuit Pierre Charavel.

70 000 TONNES DE TERRE À TRAITER

Installé depuis début 2004 sur le site, le chantier mobile de traitement, largement automatisé, tourne 24 h sur 24 pour traiter 70 000 tonnes de terre et les débarrasser de leurs impuretés “ *des composés organiques que l'on retrouve habituellement après une activité classique de carbochimie mais heureusement assez simple à détruire* ” précise Pierre Charavel. Des sondages et des analyses ont permis de bien identifier les terrains à traiter. Un gros travail de tri entre les terres propres et les terres à dépolluer a été ensuite entrepris pour préparer efficacement le traitement. Aujourd'hui, le chantier est presque terminé.
Charbonnages de France aura consacré près de 6 millions d'euros pour rendre ce terrain « propre » à la municipalité d'Auby qui y développera de nouvelles activités.

Jean-Paul Bèzes

Rémy Gobillot, directeur technique Nord–Pas-de-Calais

Vous supervisez, dans le Nord – Pas-de-Calais (NPC), les travaux de mise en sécurité des sites et la rédaction des dossiers d'arrêt. Reste-t-il encore beaucoup à faire ?
Nous entrons dans la dernière ligne droite qui, comme toujours, est la plus intense. Nous allons y consacrer, en 2005, 26 millions d'euros. Outre les chantiers classiques d'après-mine, comme la mise en sécurité de puits de mine (611 dans le NPC), de terrils ou la gestion du risque grisou, il nous faut mener des travaux plus importants que dans les autres anciens bassins miniers. Je pense en particulier aux 54 stations de relevage des eaux que possède Charbonnages et que nous devons rénover (voire parfois reconstruire) avant de pouvoir les transférer aux municipalités intéressées ou à l'Etat. Je pense aussi au traitement des sites et sols pollués (cokeries, usines d'agglomération…) dont plus d'une dizaine ont fait, ou font encore, l'objet d'importants travaux de dépollution, ainsi qu'à la mise en sécurité de certains puits anciens qui nous impose souvent de travailler dans ou sous des bâtiments en employant des techniques sophistiquées du type *jet-grouting* vertical ou incliné.

« Nous entrons dans la dernière ligne droite qui, comme toujours, est la plus intense. »

photos : J.P. Bézes

En quoi consistent les travaux sur les fameux « terri » ?
Vous le savez : les gens du Nord sont fiers de leurs terrils qui font partie de leur patrimoine. Il faut donc les préserver. Nos travaux s'apparentent – en plus modestes – à ceux réalisés dans les découvertes ou les carrières : profilage des pentes, gestion des eaux. Avec parfois la nécessité d'intervenir pour sécuriser des zones en combustion.

De quels moyens humains disposez-vous ?
J'anime une équipe de 56 personnes : 17 agents au statut

./...

./... CdF, 17 détachés de filiales (Cokes de Drocourt et Agglonord principalement) et 22 prestataires de services originaires d'entreprises extérieures. Cette diversité, qui peut paraître de prime abord un handicap, est en fait un atout qui contribue à enrichir nos échanges et nos points de vue.
Nous confions l'exécution de nos travaux à des entreprises extérieures et nous intervenons comme maître d'ouvrage et maître d'œuvre, principalement pour établir les cahiers des charges des travaux, retenir les prestataires extérieurs, suivre et contrôler la bonne réalisation des tâches. Voilà pourquoi notre équipe réunit des compétences très diverses, comparables à celles que l'on trouve dans un bureau d'ingénierie : compétences techniques (terrassement, génie civil, mécanique en particulier pompage, électricité et automatisme, géologie…) mais aussi administratives et de suivi de gestion. L'établissement des dossiers techniques et administratifs d'arrêt de travaux et de renonciation à concession est une autre de nos activités majeures.

Allez-vous pouvoir terminer les travaux dans les délais ?
Oui, nous nous y consacrons et nous sommes même légèrement en avance sur le programme. Nous prévoyons la fin des dossiers d'arrêt de travaux pour le 1er semestre 2005. Les travaux miniers (puits, terrils, grisou…) seront achevés fin 2005 et les rénovations de stations de relevage au 1er semestre 2006. Enfin, le traitement des sites pollués (en particulier la cokerie de Drocourt) devrait prendre fin au premier semestre 2007. Ce sera la dernière activité de la Direction technique du Nord–Pas de-Calais.

Propos recueillis par Valentin Beck

TECHNIQUE

Engins : la saison des transferts est ouverte !

Hier à l'Aumance et dans le Gard, aujourd'hui à la carrière de Merlebach en Lorraine et à la découverte de Decazeville dans l'Aveyron : pour les engins, la saison des transferts est ouverte.

Ils sont arrivés en Lorraine et dans l'Aveyron pour permettre à Charbonnages de France de poursuivre ses travaux de mise en sécurité. Ce sont les engins venus de l'Aumance, où les travaux sont terminés, et du Gard, où ils ne sont pas adaptés aux travaux de finition en cours sur ce site.

Des camions, des pelles et des bull

Début mai, la carrière de Merlebach voyait arriver d'Aumance deux camions D400 (40 tonnes de charge utile) et un bull D8L (37 tonnes, 340 CV). Courant juillet, trois dumpers du Gard

U.T. Gard

(CAT 785 de 140 tonnes de charge utile) transportés par six convois de 32 mètres de long franchissaient les portes de la Lorraine.
A Decazeville, entre juin et juillet, l'UT Aveyron a accueilli un chariot élévateur (3 tonnes de charge utile à 13 mètres du sol),

U.T. Gard

Des opérations qui ont nécessité l'organisation de plusieurs « convois exceptionnels » avant d'arriver à bon port.

un bull D8N (38 tonnes, 288 CV) et deux pelles de chargement (Poclain 220CKB rétro 45 tonnes, godet 2 500 litres et Liebher R310B).

Une parfaite coordination des différents intervenants

Des transferts rendus possibles par une excellente coordination des différents acteurs - Jean-Paul Levis (responsable des travaux de l'Aumance), Denis Coumoul (responsable du matériel Gard/Aveyron), Paul Cremer (responsable de la carrière de Merlebach) - et par l'action efficace du service Achats auprès des transporteurs. Des formations à la conduite ont été organisées en Lorraine pour assurer aux futurs utilisateurs une prise en main en sécurité de ces nouveaux engins qui vont participer à la mise en sécurité de la carrière de Merlebach.

Une démarche initiée par la direction technique nationale qui permet à CdF de mettre efficacement ses moyens et ses savoir-faire au service d'autres entités de l'entreprise dans un esprit de collaboration constructive.

Jean-Paul Bèzes

Bien conduire en sécurité

Armand Ribic

Serge Rinck
" Une formation très enrichissante pour nos nouveaux conducteurs grâce à l'expérience des formateurs du Centre-Midi ".

Après l'UT Gard, les trois dumpers CAT 785 sont aujourd'hui à l'œuvre en Lorraine à la carrière de Merlebach. Une mise en service précédée, en octobre, par une formation d'une semaine des conducteurs lorrains à la maîtrise de ces engins. " Nous avons fait appel aux formateurs du Centre–Midi qui ont depuis longtemps une très bonne expérience de ce type d'engins. Huit conducteurs et deux chefs d'équipes, anciens mineurs de fond, ont été concernés par cette formation ", indique Serge Rinck, adjoint au chef d'exploitation de la carrière de Merlebach.

Christian Gamba, chauffeur de dumper dans le Gard, et Jean-François Jouvert, responsable du service sécurité de l'UT Gard, ont assuré la partie pratique et théorique de cette formation.

Armand Ribic

Christian Gamba
" Nous avons insisté en particulier sur les règles de sécurité à respecter impérativement pour conduire de tels engins ".

Boucheur de puits

La mise en sécurité des sites et la rétrocession des dernières concessions à l'Etat sont à présent les missions majeures de Charbonnages de France. Parmi les travaux à réaliser, de nombreux puits, parfois très profonds et d'un diamètre important, sont à mettre en sécurité dans les anciens bassins houillers. En Lorraine, nous avons rencontré Jean-Luc Guersing, 39 ans, l'un des 27 agents du STPA (Service traitement des puits arrêtés) chargés de mettre en sécurité les neuf derniers puits lorrains importants : de Vernejoul, Freyming, Simon 5, Marienau, Vouters, Cuvelette Nord, La Houve 3 et 4 et Ouest. Cet ancien haveur de Vouters travaille au STPA depuis 2001. Son témoignage.

“ Cela peut paraître paradoxal de travailler pendant 17 ans au fond des puits pour se retrouver ensuite à les fermer ; mais le travail est intéressant et il me plaît. C'est un peu comme mineur de fond, finalement. Il faut savoir maçonner, réaliser des coffrages, assembler des conduites, découper, souder, faire des piquages sur des conduites d'alimentation d'eau. J'ai participé à la mise en sécurité des puits Wendel 3, Simon 1, 2 et 3, Cuvelette Sud, Reumaux et le puits Nord situé en Allemagne. Il nous arrive aussi de faire de la mise en sécurité complémentaire comme cette année sur le site du musée Wendel. Chantier en cours : de Vernejoul. Nous intervenons par équipe de 3 à 4 personnes après démontage des cages et câbles par les abouts. A nous alors de faire les barrages nécessaires le long du fût. Puis nous installons le réseau de conduites reliant le puits à la centrale à coulis, équipée et gérée par une entreprise spécialisée. Notre rôle consiste alors à vérifier (à deux) le bon remplissage du puits. Il arrive que cela se bouche ; le produit durcit vite. C'est la galère dans ce cas ! Il faut environ 1 m³ d'eau pour 2 m³ de mélange ciment/cendres. Certains puits sont très volumineux comme Simon 5 et Vouters qui ont nécessité l'injection de 58 000 m³ de coulis. En mars 2004 on m'a confié une nouvelle mission : équiper tous les puits et trous de sonde du bassin d'exutoires à grisou de nouvelle génération, en prévision de la remontée de l'eau qui poussera le gaz de mine vers la surface. A terme, ces exutoires deviendront, bien sûr, inutiles. ”

Propos recueillis par
Valentin Beck

Jean-Luc Guersing figure parmi les agents les plus jeunes de l'entreprise. Il bénéficiera d'une mesure d'âge avant la dissolution de CdF fin 2007.

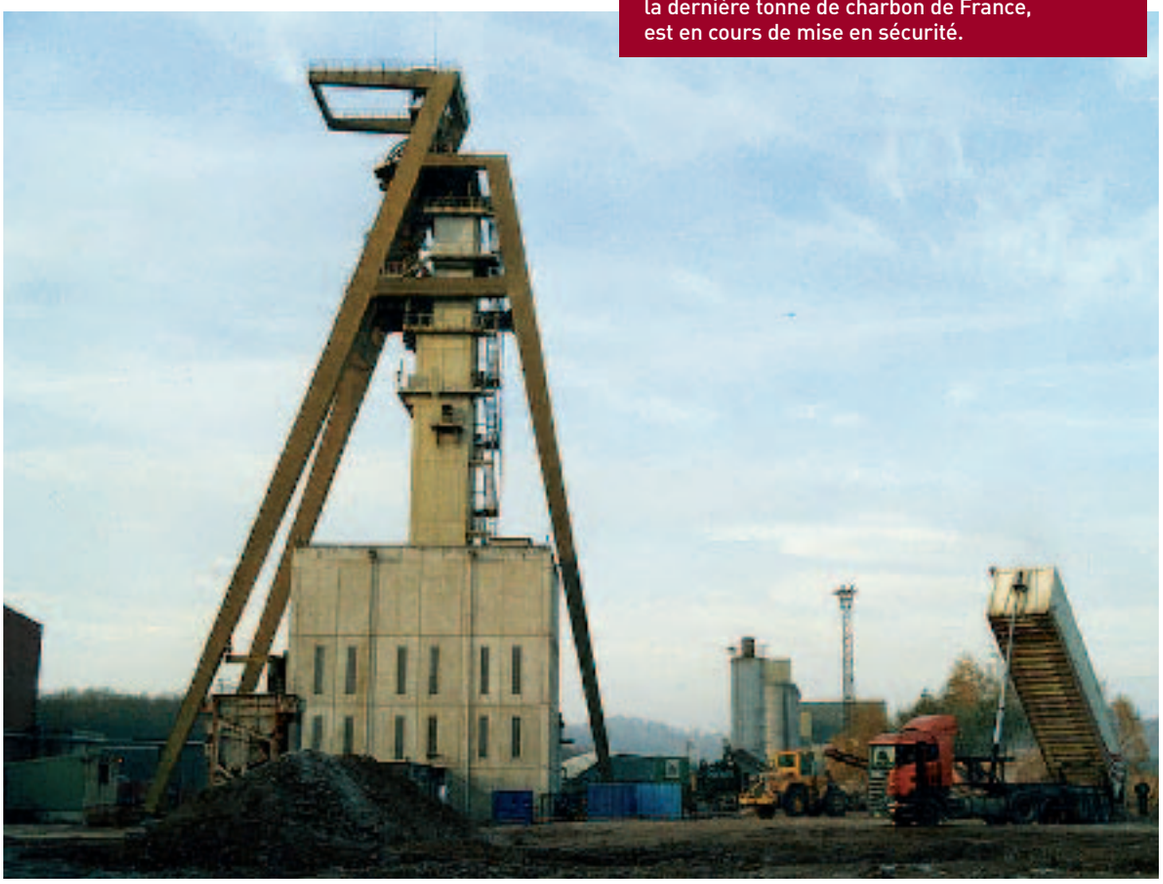

Le puits de Vernejoul, d'où a été extraite la dernière tonne de charbon de France, est en cours de mise en sécurité.

Armand Ribic

“ African Queen ”

Il y en avait deux en Europe ! L'énorme pelle O & K RH 200 qui travaillait sur les découvertes de l'UT Gard depuis 1990 a été vendue par Charbonnages de France. Direction : l'Afrique.

UT Gard

La pelle RH 200 aura marqué l'histoire des découvertes du Gard. Elle partira bientôt dans une mine d'or en Tanzanie.

Un godet de 23 m³ capable de charger 50 tonnes, 2 moteurs V12 de 2 400 chevaux, un poids de 500 tonnes, un rendement de 1 100 m³/heure, une force de cavage de 120 tonnes … tout dans cette machine était gigantesque et remarquable de puissance, de précision et de stabilité. “ *Arrivée dans le Gard en 1990, cette pelle a été utilisée jusqu'en 2000 dans nos chantiers de production avant de rejoindre les chantiers de réhabilitation et de terminer son activité à la remise en état de la découverte de Mercoirol* ”, indique Roland Baudrier, chef de l'UT Gard. Devenue surdimensionnée pour effectuer les travaux de mise en sécurité restant à réaliser, elle a, comme d'autres engins qui n'avaient plus vocation à être utilisés compte tenu de l'arrêt des exploitations, été vendue par Charbonnages de France. Démontée en 17 morceaux, elle sera bientôt transportée en 5 convois exceptionnels vers le port de Marseille pour embarquer vers la Tanzanie, sa nouvelle destination. C'est en effet en Afrique que la RH 200 va poursuivre son activité dans l'une des plus grandes mines d'or du monde, Anglade Gold.

Jean-Paul Bèzes

Ventes de matériels : plus de 3 millions d'euros en 2004

JPF

“L'arrêt des exploitations et la fin progressive des activités de mise en sécurité des sites libèrent des matériels qui sont vendus par Charbonnages de France ”, indique Djamila Ouakli qui, à Saint-Etienne, est chargée au service Achats de Charbonnages de France, des cessions inter-sites et de la vente des matériels à des sociétés extérieures. Dumpers, machines de forage, chargeuses, pelles hydrauliques, moteurs mais aussi hangar équipé de pont roulant, ferrailles, mobiliers ou bandes transporteuses du fond… les ventes de matériels ont dégagé plus de 3 millions d'euros de recettes depuis début 2004 pour Charbonnages de France. Trois dumpers sont partis aux USA pour poursuivre leur activité dans des mines de charbon en Arizona. Cinq dressers, Haulpack 510E vont rejoindre les Emirats Arabes Unis pour travailler dans des carrières de matériaux exploitées pour construire une gigantesque île artificielle dans le golfe persique. Quant aux transferts de matériels inter-sites (pelles, dumpers, bulldozers, chariots élévateurs, pièces détachées …), ils représentent en 2004 une économie d'environ 1 million d'euros par rapport à la location d'engins similaires. De nombreuses ventes d'engins sont encore en cours de délibération et s'annoncent prometteuses. ■

Magna va créer 350 emplois en trois ans à Farébersviller

Déjà implanté à Hambach sur le site de Smartville (370 emplois), l'équipementier automobile canadien Magna construit une troisième usine en Lorraine, sur la mégazone départementale de Farébersviller dans la communauté de communes de Freyming-Merlebach.

Cadres de Magna et élus de Lorraine en compagnie de Gérard Boffy (CdF) et de Gilbert Babic (Ageme).

Bonne nouvelle pour l'Agence pour l'expansion de la Moselle-Est qui peut se féliciter de ce nouvel investissement de Magna en Moselle puisqu'elle a, en liaison avec ses partenaires habituels (Charbonnages de France, Sofirem, Moselle Expansion, Adielor, la région, le département et les pouvoirs publics), piloté le projet de bout en bout : recherche de terrain, mobilisation des financements, formation du personnel.

Le premier coup de pioche de Magna Lorraine Emboutissage a été donné par les dirigeants de l'entreprise entourés notamment du Préfet de Région et du Président du Conseil Général de la Moselle.

photos : Armand Ribic

DÉMARRAGE DE MAGNA LORRAINE ENBOUTISSAGE MI-2005

Avec 253 sites de production et 71 000 salariés, Magna est le 7e équipementier automobile du monde. Déjà présent en France avec ses deux usines de Hambach, Magna Système Chassis (pièces de chassis) et Uniport (hayons et portes) dédiées à l'assemblage de la Smart, Magna entend renforcer son activité d'emboutissage en Europe occidentale et a décidé d'implanter sa nouvelle unité de production sur la mégazone de Farébersviller. Le choix de ce site permet de fiabiliser les flux de sous-traitance avec les usines Peugeot d'Aulnay et de Poissy à qui Magna fournit des pièces embouties et ferrées pour chassis, et de couvrir les besoins de son usine de Trnava en Slovaquie. De plus, la Moselle-Est se situe dans une zone regroupant 17 constructeurs automobiles dans un rayon de 350 km. L'investissement de plus de 30 M€ dans une première phase se traduira notamment par l'installation dans l'usine (23 000 m²) d'une presse transfert de 3 000 tonnes unique en Lorraine. La première pierre a été posée le 22 novembre 2004 et les premières pièces sortiront de l'usine mi-2005, avec à la clé la création de 145 emplois. Magna compte employer 350 salariés sur le site d'ici 2007.

Valentin Beck

Sudmat Industrie s'implante à Gardanne

Le développement de Sudmat Industrie à Gardanne (Bouches-du-Rhône) permettra la création de six emplois supplémentaires portant l'effectif de l'entreprise à seize salariés.
Un développement soutenu par le groupe Sofirem et le FIBM.

CdF

Sudmat Industrie s'est installée sur la ZI Avon, à Gardanne.

Née de la fusion des établissements Bramati et de l'agence provençale de Sudmat International en 2004, Sudmat Industrie s'est installée sur la zone industrielle Avon, à Gardanne (Bouches-du-Rhône), à deux pas du puits Yvon Morandat. Les expériences respectives des deux établissements qui ont donné naissance à Sudmat Industrie positionnent déjà cette nouvelle société comme un acteur régional de référence dans les activités pneumatiques et la fabrication de flexibles.

Sudmat Industrie est spécialisée dans la vente et la maintenance d'outillages pneumatiques (meulage industriel, treuils, palans...), de compresseurs et de pompes industrielles. Elle fabrique également des flexibles pour matériels hydrauliques et pneumatiques. Reconnue pour la qualité de ses prestations (agrément MASE), elle compte parmi ses clients des entreprises industrielles, notamment pétrochimiques. ■

Des services au bout du fil

Spécialisée dans le marketing téléphonique, Satel Services a ouvert un nouveau centre d'appels à Montluçon (Allier). Un développement soutenu par le groupe Sofirem.

Plus de dix ans après sa création à Vichy en 1993, l'activité de la société Satel, axée à l'époque sur une simple activité de secrétariat partagé pour les médecins, a bien évolué. Aujourd'hui, elle propose une gamme de services basés sur l'utilisation du téléphone : télémarketing téléphonique, permanences téléphoniques, formation aux techniques d'entretiens téléphoniques… Un développement prometteur lui avait déjà permis de créer 40 emplois en CDI et la signature de nouveaux contrats a conduit ses responsables à créer une nouvelle société à Montluçon, Satel Services.
Installée avec l'aide du groupe Sofirem dans un bâtiment réalisé par la communauté d'agglomération de Montluçon, ce nouveau centre d'appels conduira à la création de 200 emplois en CDI et permettra à Satel Services de poursuivre son développement dans les meilleures conditions.

Tarn : une nouvelle unité de la société Safra

C'est le 8 octobre dernier que s'est déroulée dans le Tarn à Terssac, près d'Albi, la pose de la première pierre d'une nouvelle unité de la société Safra, spécialisée dans la carrosserie industrielle pour l'automobile et le ferroviaire. Installée sur plus de 8 hectares, cette nouvelle unité sera opérationnelle en 2005 et emploiera une centaine de personnes. Pour ce projet, la société Safra a bénéficié de l'aide de Sofirem et du FIBM. ■

Exposition

Charbonnages de France au congrès de l'Industrie minérale

Toujours soucieux de gagner en expérience et en savoir-faire notamment en matière de sécurité et d'après-mine, Charbonnages de France continue à participer aux congrès annuels de la Société de l'Industrie minérale, et ses représentants sont sollicités pour y intervenir. Cela a été le cas en octobre, à Lille.

Valentin Beck

Le Grand Palais de Lille a accueilli du 6 au 9 octobre le congrès de l'Industrie minérale auquel a participé une quinzaine de cadres de CdF, dont François Noirel qui a présenté un exposé sur le gaz de mine lorrain.

Jean-François Noirel a dressé un bilan sur le captage du grisou dans l'ex-bassin houiller lorrain où 100 millions de m³ de méthane ont été valorisés en 2002, captés grâce à 119 kilomètres de tuyauterie, 29 extracteurs, 9 compresseurs, 48 postes de détente, comptage ou transport. Avec l'arrêt de l'exhaure prévu en 2006, le réservoir de gaz de mine lorrain cessera rapidement (en 4 ans d'après les estimations) d'être productif. Ce qui n'est pas le cas dans le Nord – Pas-de-Calais, où la remontée de la nappe phréatique durera près d'un demi-siècle.

Un autre exposé, celui de Jacques Delaume, dirigeant de Tercharnor, société créée en 1988 avec la participation des anciennes HBNPC, a permis de constater que dans le Nord – Pas-de-Calais, 14 ans après l'arrêt de l'exploitation charbonnière, certains des 250 terrils sont encore exploités par une dizaine de sociétés privées, non seulement pour les schistes rouges qu'ils contiennent, mais aussi pour le charbon. A terme, les terrils seront mis en sécurité et conservés notamment pour leur intérêt environnemental. V.B.

A lire...

« Le visage de la mine »

L'association « La mine et les hommes » réunissant des mineurs retraités qui ont créé et animent le musée de la mine de Blanzy, a revu l'ouvrage « Le visage de la mine ». Ses auteurs, René Janniaud et Frédéric Lagrange l'ont enrichi en y ajoutant les questions sociales et les dernières années de l'exploitation du charbon dans le bassin de Blanzy. Il est disponible auprès de : L'association " La mine et les hommes " Musée de la Mine de Blanzy, (03.85.68.22.85). ■

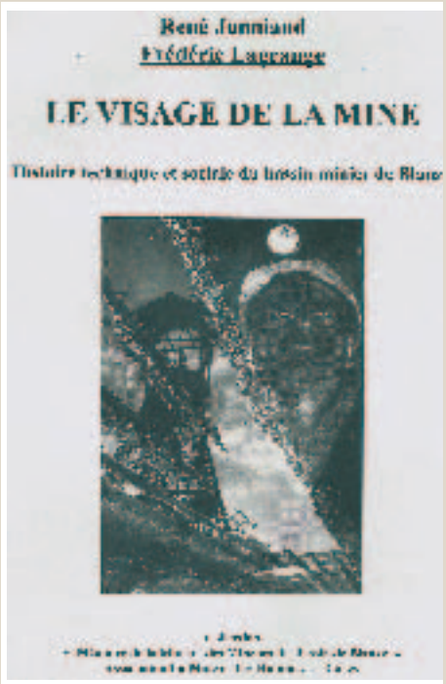

A lire...

« Le bassin minier de la vallée du Gier »

Cartes, chiffres, dates, photos et croquis sont rassemblés dans cet ouvrage de Gérard Chaperon qui retrace la vie des populations minières de la vallée du Gier, près de Saint-Etienne, depuis le début des années 1800. Une mine de renseignements et un retour dans le passé. Ce livre est disponible chez Actes Graphiques à Saint-Etienne, (04.77.21.23.80). ■

Exposition

« Curiosités de mine »

Réalisé pour l'exposition « Cabinet de curiosités » organisée cet été par le musée de la mine de Cap'Découverte à Cagnac-les-Mines (Tarn), le catalogue « Curiosités de mine » présente une série d'objets insolites du quotidien du mineur. Cage à oiseaux, étiquette de vin « bonne mine », affiches publicitaires, plaque émaillée, jeton de présence... figurent dans cet ouvrage disponible au musée de la mine de Cap'Découverte (05.63.53.91.70). ■

Armand Ribic

L'association regroupe des agents actifs et retraités de CdF et leur famille, mais aussi des acteurs de la vie économique, sociale et culturelle lorraine.

Culture

Les enfants du charbon réunis en association

Devant le succès du spectacle « Les enfants du charbon » donné à La Houve lors de l'arrêt de l'exploitation charbonnière française, et face à une forte demande du public et des acteurs pour reproduire cette fresque vivante qui peut avoir des retombées positives pour la Moselle et la Lorraine, l'association « Les enfants du charbon » est née. Forte de 120 membres bénévoles dès la première assemblée ordinaire, son objectif est de « faire vivre la mémoire et les valeurs des mineurs de charbon par la création et la représentation de spectacles vivants », résume Jean-Luc Valin, son président. « Nous envisageons de reprendre ce spectacle, légèrement modifié, dès l'été, en plein air, sur un ancien site minier (Simon, Vouters ou Wendel). Des subventions seront nécessaires dans un premier temps, l'objectif étant d'atteindre rapidement l'équilibre financier ». ■

Nomination

Yves Hermann, directeur de Cokes de Carling

Valentin Beck

Yves Hermann remplace Christian Naud à la direction de la cokerie de Carling.

Un ingénieur de Charbonnages de France a été placé à la direction de Cokes de Carling SAS, l'ancienne cokerie des ex-HBL reprise par l'allemand Rogesa en avril 2004. Natif de Saint-Avold, Yves Hermann travaille depuis 18 ans sur le site, à l'exploitation, à la qualité et à l'environnement. Il remplace Christian Naud nommé chef d'Etat-major auprès de Roger Cosquer, à la direction technique Lorraine de Charbonnages de France. Avec Michel Escoin, PDG de Cokes de Carling SAS, la cokerie est désormais dirigée par deux anciens ingénieurs de Charbonnages de France. ■

Exposition

Témoignages de l'après- mine en Allemagne exposés au musée Wendel

Les allemands ont imaginé des appartements flottants à louer pour attirer les touristes sur les nombreuses étendues d'eau à venir.

Dix photographes allemands, français, tchèques, slovaques et polonais exposent leurs travaux sur la Lausitz, région allemande limitrophe de la Pologne, profondément marquée par l'exploitation de lignite à ciel ouvert. L'ancien centre énergétique de l'ex-RDA est aujourd'hui remplacé par le plus grand chantier paysagiste d'Europe. Des montagnes sont déplacées, des lacs sont créés. Bâtiments, usines, cités ouvrières sont concernés par cette transformation qui se poursuivra jusqu'en 2010. ■

Anniversaire

La société des mineurs de Diesen fête son centenaire

Après l'arrêt de l'exploitation charbonnière, entretenir et promouvoir la camaraderie reste le principal objectif des associations de mineurs des communes minières est-mosellanes. Certaines voient leur nombre d'adhérents augmenter et d'autres, comme la société des mineurs de Diesen, peuvent se targuer d'un siècle d'existence. ■

Histoire

Une fiche de paie de 1914 pour le musée Wendel

Valentin Beck

Vincent Fersing a remis à Marylin Molinet, conservateur du musée, la fiche de paie et son contenu en monnaie d'époque : 102,95 marks.

L'original d'une fiche de paie de 1914 d'un mineur de Petite-Rosselle d'origine polonaise a été offert au musée Wendel par Vincent Fersing, un historien local de Lixing-lès-Rouhling. Cette pièce rare se présente comme une pochette dans laquelle on glissait l'argent en espèces et son en-tête précise le nom de la compagnie minière de l'époque « Les petits fils de François de Wendel et Cie ». Elle figurera en bonne position dans une des vitrines de l'exposition permanente au lavoir 1-2. Une opération semblable est en cours de réalisation avec la SNCF qui propose de livrer au musée Wendel la BB 12 083, une des premières locomotives fonctionnant au courant industriel. Le musée Wendel recherche tous types de documents et objets historiques pouvant enrichir sa collection. ■

Téléphone : 03 87 87 08 54

e-mail : musee.carreau.wendel@wanadoo.fr

Dos droits et plats

Trop d'accidents avec arrêt surviennent encore lors de manutentions manuelles. La coordination Sécurité Environnement a lancé une campagne nationale de prévention « Gestes et Postures ».

L'étude menée début 2004 par la coordination Sécurité Environnement de Charbonnages de France montre que les accidents du travail ayant comme origine des gestes ou postures inadaptés restent très fréquents. “ *38 % des accidents avec arrêt sont imputables à des manutentions manuelles* ”, indique Pierre-Marie Dupond, ingénieur responsable de la sécurité en Lorraine. “ *Des statistiques qui ne sont pas particulières à Charbonnages de France* ”, complète Michel Daubert, responsable de la coordination nationale Sécurité : “ *Les dernières statistiques de l'Institut national de recherche en sécurité montrent que les manutentions manuelles sont une cause majeure d'accidents en France, tous corps de métiers confondus* ”.

Armand Ribic

La campagne a démarré début novembre sur le site de Vouters ; des exercices de musculation du dos sont au programme.

Une séance d'information de 2 heures par agent

Lancée fin octobre, la campagne « Gestes et Postures » a été préparée avec tous les responsables prévention de CdF. Elle touchera tout le personnel notamment par une séance d'information (deux heures) dispensée par des animateurs formés spécialement à cet effet.

Valentin Beck

Avant de soulever une charge, même minime :

- Je prends conscience de ménager mon dos.
- Je réfléchis avant de soulever une charge.
- J'organise mon espace de travail.
- J'utilise un moyen mécanisé si nécessaire.
- Je me fais aider si possible.
- Je garde un espace de dégagement suffisant.
- Je me place le plus près possible de la charge.
- J'assure une bonne préhension de celle-ci.
- Je maintiens mon dos droit et plat.
- Je fléchis mes jambes.
- Je soulève à la force de mes jambes. ■

Les abouts de Provence en formation

CdF

Echanges de bons procédés pour la formation à la sécurité ! Après les formations chauffeurs d'engins de la carrière de Merlebach par des formateurs du Centre-Midi, une formation destinée aux abouts de Provence s'est déroulée à Gardanne à partir d'un module déjà utilisé pour les abouts lorrains. Dix abouts de Provence et deux agents de maîtrise ont suivi cette formation axée sur le port des équipements de protection individuelle (EPI) anti-chute dans les puits. La gestion de ces équipements et les contrôles semestriels seront assurés par une équipe de Lorraine.

J.P. Bèzes

Un CD interactif
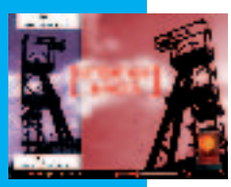
Un CD interactif développé dans le Centre-Midi sur le thème de la conduite d'engins a été adapté pour sensibiliser le personnel aux problèmes des manutentions. ■